

MAIRIE



**De
CASSAGNES**

**Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque**

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 24 février 2012 à 20 h 30

Le vingt quatre février deux mil douze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mme VERDIER, Mme CAILHOL., DACHARY Lucie.
Mr FERNANDEZ,

Absent : Mr ALADEL

Excusé : Mr LOUBIERES,

Date de convocation: 17 février 2012

Date d'affichage: 17 février 2012

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Délibération Entrée piscine à puy l'évêque:

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de contribuer aux entrées piscines des enfants de CASSAGNES scolarisés au RPI MONTCABRIER, ST MARTIN LE REDON .

Après délibération le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire cette dépense au budget de fonctionnement de 2012 pour l'année 2011 et 2012.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le

Acte rendu exécutoire le